

Barème des honoraires



Vente immobilier résidentiel

<i>Prix de vente</i>	<i>Pourcentage</i>
Supérieur à 1 000 000 €	4 %
De 600 000 € à 1 000 000 €	5 %
De 400 000 € à 599 000 €	6 %
De 200 000 € à 399 000 €	7 %
De 100 000 € à 199 000 €	8 %
Inférieur à 100 000 €	10 %

Vente terrain

Forfait	10 %
---------	------

Ventes box / garage / parking

Forfait	10 %
---------	------

Vente murs commerciaux

Forfait	6 %
---------	-----

Estimation / conseil

1 heure	100,00 €
---------	----------

Location

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	13€/m2
Etat des lieux	3€/m2

Les honoraires de location sont à la charge du bailleur et du locataire

L'ensemble des prix mentionnés sont des prix TTC.
Les honoraires sont exigibles dès la réalisation du contrat.